

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2010

Le douze janvier deux mil dix à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation de Monsieur GUILLAUMIN Marcel, Maire.

Etaient présents : M. GUILLAUMIN Marcel, Mmes DENUELLE Annie, JOSEPH Nicole, DEVILLARD Claude, MM Gérard LAROCLETTE, Philippe JAMBON, Christian JAMBON, Gérard MONNET, et Alain TOBIEN

Excusés : Thierry SANTENARD

Secrétaire de séance : Mme Nicole JOSEPH

Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant ses vœux à tous ses collègues. Il présente Carole Contet, la nouvelle secrétaire, et il rappelle la situation catastrophique de Haïti.

Informations de Mr le Maire

- NED : dans le gîte de 40 lits, les travaux concernant le changement du chauffe-eau solaire s'effectueront le 1^{er} et 2 février 2010. Monsieur le Maire rappelle que l'équipement et la main d'oeuvre sont à la charge de la société mais la fourniture de glycol et de l'anode active, pour un montant de 1373.24 HT €, sont à la charge de la Commune. D'autres travaux complémentaires seront effectués dans la chaufferie et dans le bureau du secrétariat des gîtes à la mairie pour obtenir une température conforme.
- Plan Climat Energie : un questionnaire sera adressé à tous les foyers pour recenser le mode de chauffage
- Amendes de police : les travaux sont pratiquement terminés.
- CAE : une décision sera prise lors du prochain conseil municipal.
- Eclairage public : monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir pour trouver une solution qui permettrait de réduire la consommation.
- Bulletin : le maire explique que le bulletin municipal a pris du retard du à des contraintes administratives et il sera distribué à partir du 15 février 2010.
- Raid Bleu : nous sommes dans l'attente de l'appel de Monsieur Rosset
- Champ-Bernard : l'élagage des arbres a été effectué

Le compte rendu de la réunion du 3 décembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

Demande de Dotation Globale d'Equipement 2010

Monsieur le Maire explique que les travaux de réhabilitation de l'hôtel-restaurant, le dernier commerce, peuvent faire l'objet d'une demande d'attribution de subvention dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement 2010.

Monsieur le Maire indique que le coût de cette opération est estimé à 399 173.96 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de réaliser la réhabilitation de l'hôtel-restaurant, précise que le coût de ces travaux est estimé à 399 173.96 € H.T. Il sollicite l'attribution de la D.G.E. au taux de 30 % au titre de l'année 2010 et précise le financement prévisionnel suivant : D.G.E. 119 752.18 €, Conseil Général 139 710.89 €, et emprunt et autofinancement 139 710.89 €. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la D.G.E.

Plan pluriannuel

Opérations 2009 :

- Gîte 40 lits : les travaux de réfection de la façade sont terminés.
- Gîte 12 lits : les travaux de peinture et le changement des menuiseries sont terminés.
- L'opération cimetièrre n'a pas encore démarré.
- Assainissement : Un plan de recollement sera effectué par Messieurs Monnet et Jambon pour compléter le dossier.
- Bâtiment communal : toutes les fenêtres sont changées sauf celle de la maison du fromage, reste la toiture qui doit être rénovée au cours du mois de mars 2010.

Opérations 2010 :

- Restaurant-hôtel Dargaud : monsieur le Maire annonce que Mme Dargaud accepte la proposition d'achat. Un rendez vous chez le notaire, Maitre Crivelli, devra être pris pour signer un compromis permettant de finaliser cette vente.
- L'étude sur le mode de chauffage concernant l'école, la salle des fêtes, le bâtiment associatif et le restaurant sera revue en cours d'année.

Cession de parcelles et de chemins communaux

Monsieur le Maire rappelle que suite aux avis favorables des enquêtes publiques sur les cessions de chemins communaux, il convient de délibérer pour décider du prix de vente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de vendre une partie du chemin communal au lieu-dit « les Chapuis du Haut » situé entre la parcelle AB 143 et AB 142 au prix de 5 € le m2 et précise que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquéreurs.
- de vendre une partie du chemin communal au lieu-dit « Le Cotat » situé entre la parcelle AB 34 et AB 180 au prix de 5 € le m2 et précise que les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acquéreurs.

Devis Informatique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que plusieurs devis ont été demandés pour l'acquisition d'un vidéo projecteur. Le devis de la société BVSI a été retenu pour un montant de 370.00 € HT.

Bail appartement communal

Monsieur le Maire explique que le bail précaire pour l'appartement situé dans le bâtiment de l'école arrive à échéance au 14 mars 2010. Monsieur le Maire propose de le renouveler pour une durée d'un an, à Mme Ninon Bardet à compter du 15 mars 2010 pour un loyer mensuel de 264.40 € (le loyer étant révisé selon l'évolution moyenne de l'indice du coût de la construction de l'année précédente), avec une participation pour le chauffage calculée à partir du relevé de compteur individuel mis en place par la commune. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Personnels

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mutation de Mme Delphine Dailly au Conseil Général de Saône et Loire. Son départ est fixé au 15 mars 2010. Son remplacement sera assuré par Amanda Maitre. Avant l'arrivée définitive de ce nouvel agent, il est convenu qu'il sera embauché sur un contrat occasionnel de 5h00 au cours du mois de février, puis sur un contrat de 15 h à partir du 1^{er} mars jusqu'à son arrivée définitive ou Amanda Maitre occupera le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à raison de 30 heures par semaine.

Monsieur le Maire annonce et présente au Conseil Municipale Carole Contet qui en remplacement de Ninon Bardet à été recruté sur un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à partir du 14 janvier 2010. Le Maire remercie Ninon et Delphine pour le travail accompli et leur souhaite une pleine réussite dans leur nouvelle attribution. Un pot de départ sera organisé dans les prochains jours.

Questions diverses

- Suite au projet du SYTRAIVAL, la Communauté de Communes du Haut Beaujolais souhaite mutualiser un poste d'ambassadeur chargé de faire une information sur la fonction du tri sélectif. Vu le coût de ce poste le Conseil Municipal ne soutient pas ce projet.

- La Grange du Bois : monsieur le Maire donne lecture d'une lettre concernant une erreur sur le cadastre actuel ainsi qu'une demande de rachat de terrain. Pour les questions cadastrales, la Commune ne peut intervenir, c'est au propriétaire de faire une demande auprès du service intéressé à Villefranche sur Saône. Pour le rachat du terrain, une étude sera faite et la décision sera prise dans les mois qui viennent.

- une demande de stage ne peut être accepté en raison de la présence d'une stagiaire à la mairie et la charge administrative à cette période.

- Le Cotat : monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'un habitant concernant les dégâts occasionnés sur sa clôture durant des travaux d'élagage. Il informe le Conseil que les réparations seront effectuées par l'employé communal en accord avec le propriétaire.

- Déneigement : monsieur Larochette fait le point sur le déneigement, il signale que le bilan est globalement positif. Il rappelle que l'employé communal a du faire de nombreuses heures supplémentaires et que deux autres intervenants étaient présents. Néanmoins, les remarques fondées qui nous ont été faites seront examinées. Malgré la quantité considérable (environ 5 tonnes) il est décidé l'achat de 2 tonnes supplémentaires. Un conseiller signale que la route départementale de la Barre à Serrières est très mal déneigée. Une lettre au Conseil Général de Saône et Loire sera faite pour le signaler.

- La salle des fêtes sera mise gratuitement à la disposition pour le congrès des chasseurs du Rhône qui aura lieu à Cenves le vendredi 26 mars 2010 à 20 heures.

- Le conseil Municipal note l'installation d'un Ecrivain Public, Christine Doridon habitante au Burnaizé

- Déchetterie : monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un prochain accord entre la C.C.H.B. et le SICTOM de Cluny doit être conclu pour que les Cenvars puissent utiliser la déchetterie à Tramayes

- Suite à la location du gîte de 40, un conseiller signale l'insuffisance de l'éclairage dans la grande salle, la mise à jour du tableau d'informations et un problème de refroidissement des locaux lié au fonction de la porte principale.

Fin de la réunion 23h00